



MAIRIE DE SAINT - G E R V A I S L E S B A I N S
74170 - HAUTE-SAVOIE
N° 65/2025

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DES LA REGIES DE RECETTES
MAISON FORTE DE HAUTETOIR & LA CURE
MUSEE D'ART SACRE DE SAINT NICOLAS

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté n°62-2025 du 12 décembre 2024 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2026,

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre de l'exposition « Histoire du secours en montagne », le livre suivant est mis en vente à La Maison forte de Hautetour jusqu'au 30 avril 2026 :

Désignation	Prix de vente
Naufrage au Mont-Blanc : L'affaire Vincendon et Henry de Yves Ballu	10.90 €

Article 2 : Le livre suivant est mis en vente à La Cure et au Musée d'art Sacré de Saint-Nicolas jusqu'au 3 mai 2026 :

Désignation	Prix de vente
La Vierge, la Diva et la Rebelle de Géraldine Kosiak	21.00 €

Article 3 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 19 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 26-12-25

Télétransmis en Sous-Préfecture le 26-12-25